

# CERTIFICAT



ACIERS POUR BÉTON ARMÉ

N° **B03/174** RÉV. 13

Attribué à

**HENNIGSDORFER  
ELEKTROSTAHLWERKE GMBH**

Pour les aciers

**T.S.H.A. HORI**

Fabriqués sur le site de

**HORATH (DE)**

En vertu de la présente décision notifiée par l'**AFCAB**, **AFNOR Certification** accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et du Référentiel de certification **NF 139**.

Date de décision : 06/06/2019  
Date de validité : 30/09/2021

Pour L'AFCAB,



Le lecteur est invité à vérifier la validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site [www.afcab.org](http://www.afcab.org)  
Ce document contient 3 pages y compris celle-ci.



Bernard CRETON  
Président de l'AFCAB.



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

# FICHE DESCRIPTIVE

## VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-024 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification **NF** - Aciers pour béton armé - RCC03 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque **NF** - Aciers pour béton armé.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans le Référentiel de certification **NF** - Aciers pour béton armé - RCC03 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique "Certificats".

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo **NF** - Aciers pour béton armé et le numéro de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

## TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
HENNIGSDORFER ELEKTROSTAHLWERKE Gmbh Hunsrückstrasse 56 D - 54497 HORATH	Steve MANNHEIM Tél : +(49) 33 02 80 62 31 E-mail : <a href="mailto:verkauf.bst@rivagroup.com">verkauf.bst@rivagroup.com</a> Web : <a href="http://www.rivastahl.de">www.rivastahl.de</a>	HENNIGSDORFER ELEKTROSTAHLWERKE Gmbh Wolfgang – Küntscher - Straße 18 D - 16761 HENNIGSDORF

## ACIERS CERTIFIÉS

**Nom de l'acier :** T.S.H.A. HORI  
**Norme de référence :** NF A 35-024  
**Nuance :** B600A  
**Forme de livraison :** Treillis soudés  
**Diamètres :** 4.5 mm (couples de diamètres inclus dans la norme uniquement)  
**Marquage :** L'origine et la nuance du treillis sont identifiées au moyen de l'étiquetage.



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
 28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les aciers qui portent la marque  - **Aciers pour béton armé** délivrée par l'**AFCAB** :

ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-024 et aux spécifications complémentaires décrites dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé - RCC03** en vigueur :

- ▶ Limite d'élasticité :  $\geq 600$  MPa (valeur caractéristique),  $\geq 575$  MPa (valeur minimale),  $\leq 750$  MPa (valeur caractéristique),  $\leq 775$  MPa (valeur maximale).
- ▶ Masse linéique :  $\pm 7\%$ .
- ▶ Adhérence : Voir les valeurs de la norme NF A 35-024 reprises dans la procédure AFCAB D3.3 (Cf. [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique documents pour la certification).
- ▶ Résistance au cisaillement :  $\geq 30\%$  de la limite d'élasticité nominale.
- ▶ Tolérances sur les dimensions : longueur et largeur  $\pm$  max (25 mm ; 0,5%) et espacements  $\pm$  max (15 mm ; 7,5%).

résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé - RCC03** en vigueur.

ont une origine identifiable.

**Avertissement** : Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées.

Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)